

# Prix

## Panorama

---

### Evolution générale 2007 – 2011

De 2007 à 2011, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) a augmenté en moyenne de 2,9%. Du côté des producteurs et importateurs, l'indice des prix de l'offre totale a diminué de -1,4% entre 2007 et 2011. L'indice des prix à la construction a augmenté de 5,3% de 2007 à 2011 (+5,7% dans le bâtiment et +4,3% dans le génie civil).

Par rapport à l'Union européenne, le niveau des prix en Suisse était de 143 points (UE 27 = 100) en 2010.

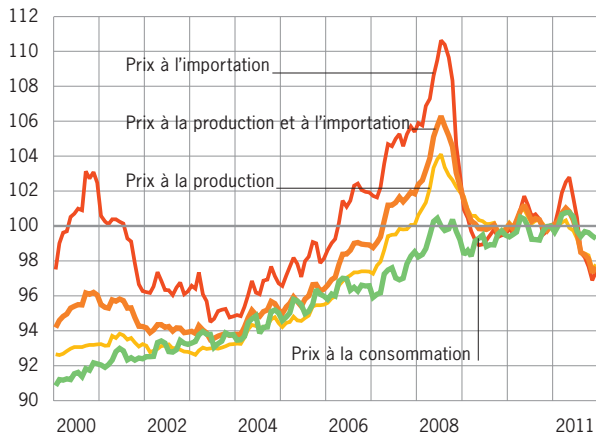
### L'évolution année par année

L'année 2007 a été marquée par une forte croissance de l'économie (soutenue par le dynamisme de la demande intérieure) accompagnée d'une hausse des prix des matières premières. Malgré cette croissance vigoureuse, la pression inflationniste ne s'est pas intensifiée; ainsi, la stabilité des prix à la consommation, assimilée par la BNS à un taux de renchérissement annuel inférieur à 2%, n'a pas été menacée. Dans un environnement in-

ternational moins favorable, l'économie suisse a connu en 2008 un ralentissement du rythme de croissance accompagné d'un taux de renchérissement élevé (+2,4%), dû en grande partie à la très forte hausse des prix des matières premières, notamment des produits pétroliers. Depuis l'été 2008, la nette détérioration conjoncturelle à l'échelon international ainsi que l'aggravation de la crise financière a eu un impact important sur l'économie suisse, qui est entrée à son tour en récession, laquelle a duré jusqu'à la mi-2009. Le taux de renchérissement annuel de 2009 s'est révélé négatif (-0,5%). Cependant, on ne saurait y déceler de signes de déflation généralisée (couvrant tous les groupes principaux de biens et services, voir T 5.1.1). Sortie de la récession à la mi-2009, l'économie suisse, grâce à une reprise des exportations et de la consommation privée, retrouve la croissance jusqu'à la mi-2010, pour ensuite subir un ralentissement suite à la forte appréciation du franc à partir de l'automne 2010 et à un essor plus faible des exportations. Le taux de renchérissement annuel redevient positif (+0,7%). En 2011 la croissance

## Evolution des prix

Indice décembre 2010 = 100



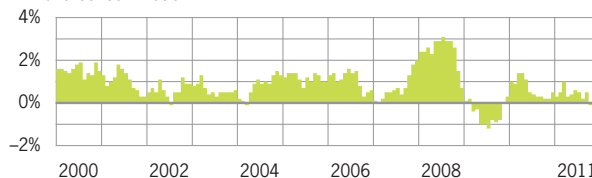
économique suisse continue d'être freinée par le franc fort et le fléchissement de l'économie mondiale. La pression inflationniste était pratiquement inexistante en 2011, le taux de renchérissement annuel se situant à 0,2%.

Sur l'ensemble de la période 2007 – 2011, les prix des marchandises et des services indigènes ont renchéri de manière continue. Cette tendance à la hausse s'est, cependant, accélérée à partir de 2007 pour se tasser en 2010. L'évolution de l'année 2011 a connu un saut positif en tout début de période, puis à nouveau, un fléchissement dès le printemps. Ces mouvements sont essentiellement imputables aux loyers, ainsi qu'au groupe principal «restaurants et hôtels». L'évolution du prix des produits importés a, quant à elle, été fortement marquée par celle des

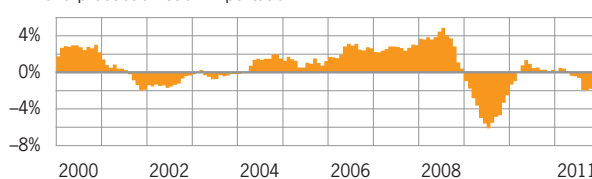
## G 5.1

Variation par rapport à l'année précédente

Prix à la consommation



Prix à la production et à l'importation



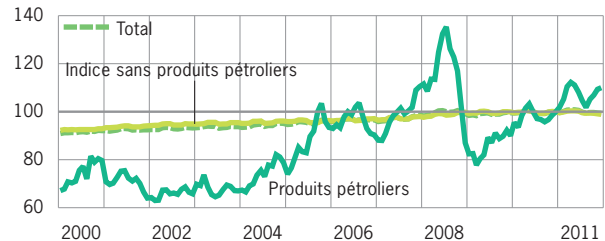
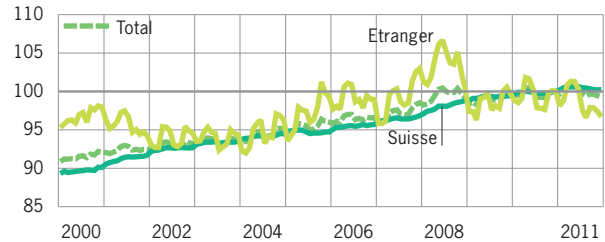
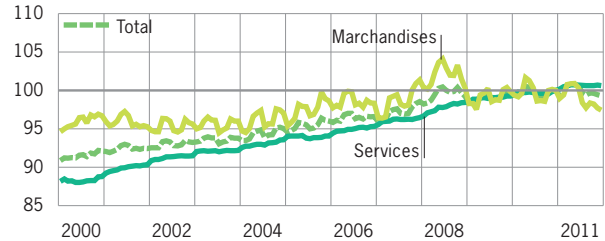
produits pétroliers. Le prix de ces derniers a connu un pic en 2008, pour chuter ensuite en 2009. Par contre, l'année 2010 et le début de l'année 2011 ont connu une nouvelle augmentation du prix de ces produits, en baisse à nouveau dès l'été. Les produits technologiques, ainsi que les médicaments, ont également joué un rôle par leur baisse de prix continue sur toute la période. L'habillement constitue un autre facteur explicatif de la hausse du prix des importations en 2008 et 2009. En 2011, les groupes de l'alimentation et de l'équipement ménager ont également influencé le prix des produits importés. Finalement toutes ces évolutions ont abouti à un taux annuel moyen des produits indigènes de 0,6% et à un taux des produits importés négatif (-0,7%).

L'indice suisse des prix à la production et à l'importation a fait état, pour les années 2004 à 2008, de hausses des prix de plus en plus élevées (de 1,1% en 2004 à 3,3% en 2008). Avec la crise financière et conjoncturelle survenue au deuxième semestre de 2008, le niveau des prix a baissé considérablement (-3,9%) en 2009. La reprise économique observée à partir de 2010 s'est accompagnée dans l'ensemble de prix relativement stables jusqu'au milieu de 2011. Les prix ont commencé à baisser ensuite, avec la nouvelle détérioration conjoncturelle et la force du franc, ce qui s'est traduit en 2011 par un recul de -0,9% du niveau des prix par rapport à l'année précédente. L'inflation sous-jacente, qui exclut les groupes de produits proches des matières premières et dont les prix sont très volatils (notamment les produits agricoles, les produits pétroliers, les métaux), a été encore un peu plus marquée (-1,9%). Dans l'ensemble, la tendance était à la baisse en 2011 tant pour les prix à la production que pour ceux à l'importation. Quant aux prix à la production, les produits manufacturés ont enregistré une baisse de prix plus importante pour l'exportation (-4,0% entre décembre 2010 et décembre 2011) que pour le marché indigène (-0,3%). La concurrence accrue au plan international due à la force du franc suisse a contribué à ce résultat. Le niveau des prix a considérablement augmenté en 2011 pour la plupart des positions des prestations considérées en plus de l'indice des prix à la production, principalement des services aux entreprises (voir le tableau T 5.4.1.3).

De 2007 jusqu'à la fin de l'année 2008, les prix de la construction ont poursuivi leur phase d'essor entamée au second semestre de 2003. En 2009 par contre, un retournement de ten-

## Prix à la consommation selon le type et la provenance des biens G 5.2

Indice décembre 2010 = 100



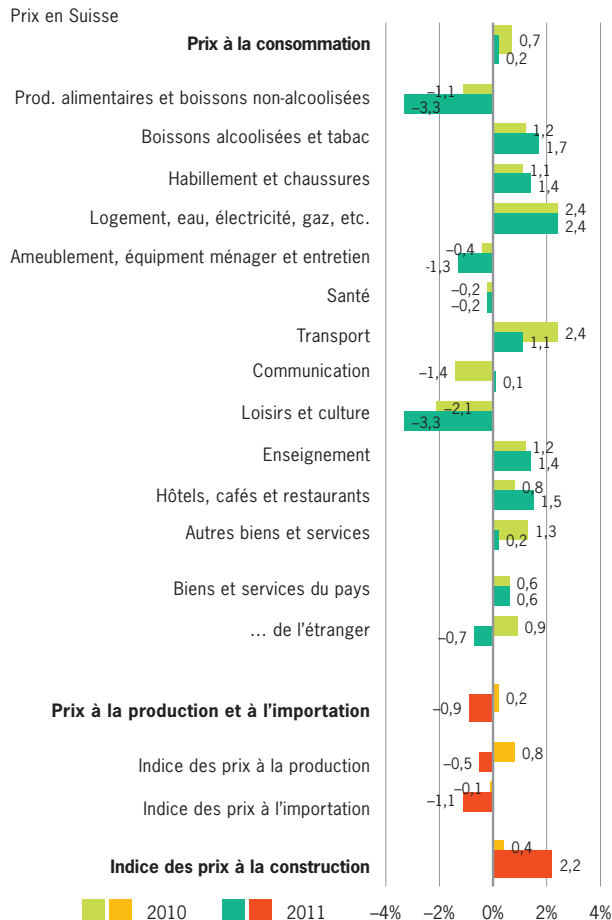
dance a été enregistré (construction -1,1% entre 2008 et 2009, bâtiment -0,6%, génie civil -2,6%), les effets de la conjoncture générale ayant commencé à se faire sentir également dans la construction. Les prix ont commencé par fortement chuter en début d'année avant de se stabiliser au cours du second semestre 2009. L'année 2010, quant à elle, a été caractérisée par une stabilité des prix au premier semestre et par une remontée au second. En 2011 enfin, l'évolution des prix s'est résolument orientée à la hausse, bien que de manière plus marquée au premier semestre qu'au second. Les prix de la construction ont ainsi dépassé le niveau maximal qu'ils avaient atteints en 2008 (construction +1,5% entre 2008 et 2011; bâtiment +1,8%, génie civil +1,1%). Il est à relever que les évolutions du bâtiment comme celles du génie civil ont été positives pour chacun des deux semestres de cette dernière année.

### Niveau des prix en comparaison internationale

D'après les calculs de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), le niveau des prix est plus élevé en Suisse que dans la plupart des autres pays d'Europe. Cet écart s'est encore creusé depuis 2009 à cause de la force du franc suisse. En effet, l'indice du niveau des prix se trouve être le quotient de la parité de pouvoir d'achat et du taux de change. Le niveau des prix, sur l'ensemble du produit intérieur brut, se situait en 2010 à 143 points (EU 27 = 100). En 2010 également, le niveau des prix était supérieur en Suisse à celui des pays voisins, soit de 30 points par rapport à la France, de 32 points par rapport à l'Autriche, de 38 points par rapport à l'Allemagne et de 38 points par rapport à l'Italie. Il était semblable à celui de la Norvège (146 points) et supérieur à celui du Danemark (137).

### Variation des moyennes annuelles

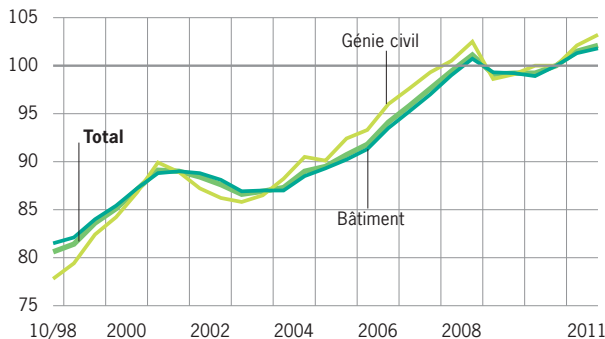
G 5.3



## Evolution des prix de la construction

G 5.4

Indice octobre 2010 = 100

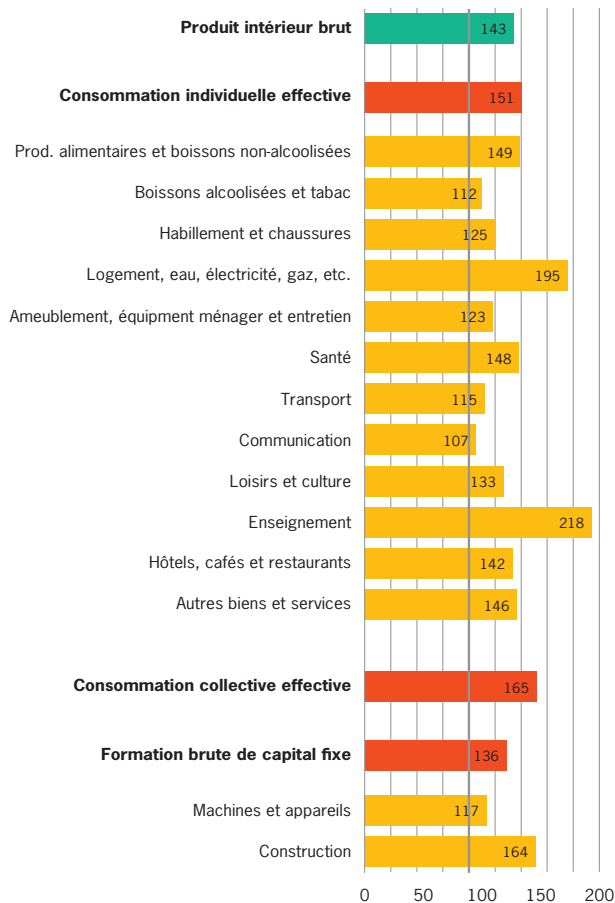


Le niveau élevé des prix en Suisse n'a pas qu'une seule cause. Il s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs, dont les effets peuvent se sentir dans différents domaines: la valeur du franc suisse sur le marché des devises, la structure des coûts, l'état de la concurrence et de la conjoncture, le comportement des consommateurs, des producteurs et des distributeurs, de même que les conditions cadre, diffèrent d'un pays à l'autre. Les principaux facteurs déterminant le prix varient d'un groupe de produits à l'autre. Cela se traduit par des résultats détaillés très différents tels que le niveau particulièrement élevé en 2010 dans le domaines du logement (195 points) et de la formation (218) ou le niveau proche de la moyenne de l'UE des prix des boissons alcoolisées et du tabac (112), des transports (115), des communications (107) ou des machines et des appareils (117).

## Indices du niveau des prix en comparaison européenne, en 2010<sup>P</sup>

G 5.5

Valeurs de la Suisse, UE-27 = 100



# Glossaire

## Déflation

La déflation désigne une situation de baisse générale et continue de la valeur de la monnaie, autrement dit d'une augmentation de la valeur de la monnaie, qui s'accompagne généralement d'une baisse de la production.

La déflation désigne aussi la pratique consistant à calculer pour une valeur **nominale**, la valeur **réelle** correspondante, c'est-à-dire la valeur corrigée de la variation des prix (ex. salaires nominaux et réels, PIB aux prix courants et aux prix constants).

## Désinflation

La désinflation désigne une situation dans laquelle le taux d'inflation diminue continuellement, mais reste néanmoins positif.

## Indice-chaîne

En tant qu'**indice de Laspeyres**, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) doit être fréquemment révisé afin de rester fidèle aux évolutions de la structure de consommation des ménages. Dans le cadre de la révision de l'IPC 2000, l'OFS a décidé de mettre à jour le panier-type à un rythme annuel. L'IPC devient ainsi un indice-chaîne. Chaque année, les pondérations attribuées aux différents postes de dépenses sont actualisées à un mois de référence. Dans l'intervalle d'une année, les indices mensuels sont calculés selon le principe de Laspeyres, avec comme base de référence le mois de la dernière actualisation des pondérations. Ces indices sont chaînés les uns aux autres afin d'obtenir de longues séries. En admettant par exemple que décembre soit le mois choisi pour l'actualisation annuelle de la pondération, de décembre

2001 à décembre 2002, l'indice est calculé mensuellement par rapport à décembre 2001. En décembre 2002, la structure de pondération est actualisée. En 2003, l'indice est calculé mensuellement par rapport à décembre 2002, et ainsi de suite. Maintenant, pour calculer par exemple l'indice de septembre 2003 par rapport à décembre 2001, les indices sont chaînés de la manière suivante:

$$I_{\text{sept. 2003/déc. 2001}} = I_{\text{sept. 2003/déc. 2002}} \times I_{\text{déc. 2002/déc. 2001}} \times \frac{1}{100}$$

## Indice de Laspeyres

L'indice suisse des prix à la consommation (tout comme l'indice des prix à la production et l'indice des prix à l'importation) est un indice de type Laspeyres, qui présuppose que le schéma des produits et services, la pondération de la période de référence (qui n'est pas la période courante, comme c'est le cas pour l'indice Paasche) restent constants sur un certain intervalle de temps. La formule générale de Laspeyres pour un indice de prix est la suivante:

$$I^t = \frac{\sum_{i=1}^n q_i^0 p_i^t}{\sum_{i=1}^n q_i^0 p_i^0}$$

- i** = bien **i**, poste de dépense de l'indice **i**
- I<sup>t</sup>** = indice du mois sous revue **t**
- q<sub>i</sub><sup>0</sup>** = quantité du bien **i** relevée pendant le mois de base
- p<sub>i</sub><sup>0</sup>** = prix du bien **i** pendant le mois de base
- p<sub>i</sub><sup>t</sup>** = prix du bien **i** pendant le mois sous revue **t**
- q<sub>i</sub><sup>0</sup> p<sub>i</sub><sup>0</sup>** = dépenses pour bien **i** pendant le mois de base

## Indice des prix et indice du coût de la vie

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) n'est pas un indice du coût de la vie, même si dans le langage courant cette expression lui est souvent apparentée. Comme dans la plupart des pays, l'IPC est davantage un indice «pur» des prix, reposant sur une sélection fixe de biens et services représentatifs de la consommation d'un ménage moyen (indice de Laspeyres). Un «véritable» indice du coût de la vie devrait plutôt mesurer l'évolution de la dépense minimale nécessaire au maintien de son niveau d'utilité (niveau de satisfaction), sans que le panier de biens consommés reste nécessairement fixe. Un «véritable» indice du coût de la vie ne devrait en outre pas se limiter aux seuls biens de consommation, mais considérer un éventail plus large de positions budgétaires, comprenant par exemple les impôts directs et les cotisations d'assurances sociales.

## Indices du niveau des prix

Les indices du niveau des prix comparent le niveau des prix dans certains pays avec le niveau moyen des prix d'un groupe de pays de référence (par exemple, l'UE-27). Ils sont calculés à partir du quotient de la parité de pouvoir d'achat et du taux de change en moyenne annuelle. Depuis 1995, Eurostat publie uniquement les indices du niveau de prix globaux pour les dépenses de consommation des ménages privés, par contre, il calcule des indices plus détaillés pour la consommation individuelle effective. La comparaison de cette dernière est meilleure, puisque ce concept intègre les dépenses de l'Etat en faveur des ménages privés pour le logement, la formation et la santé, dépenses supportées différemment entre les pays. Les agrégats du produit intérieur brut de chaque pays respectif servent de base de pondération aux indices du niveau des prix. La classification et la méthodologie utilisées sont celles du SEC95 (système européen des comptes nationaux).

## Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

L'IPCH, qui mesure lui aussi l'inflation, sert avant tout à comparer l'évolution des prix entre différents pays. C'est l'instrument de comparaison du renchérissement des pays membres de l'Union européenne, de la Norvège et de l'Islande, calculé selon une méthode commune. Avec l'IPCH, la Suisse dispose depuis 2008 d'un indicateur qui lui permet de mesurer l'évolution des prix des biens de consommation et des services selon les mêmes critères que les pays de l'Union. Cet indicateur est d'une grande utilité pour la Banque nationale suisse, pour la recherche en matière économique et pour l'évaluation de la compétitivité internationale de la Suisse.

## Inflation

L'inflation désigne une situation d'augmentation générale et continue des prix ou de manière équivalente d'une diminution persistante de la valeur de la monnaie. Il existe plusieurs façons de mesurer l'inflation. Généralement, elle est mesurée par l'augmentation, exprimée en pourcentage, de la valeur moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) au cours d'une année.

## Nomenclatures

Depuis la révision de 1993 et jusqu'au nouvel indice de mai 2000, l'indice des prix à la consommation reprenait la nomenclature SNA (System of National Accounts) qui partageait la consommation privée en 8 groupes principaux. La nomenclature COICOP (Classification of Individual Consumption by Purpose) introduite depuis lors, partage désormais la consommation en 12 groupes principaux. L'indice des prix à la production et à l'importation utilise comme classification de base la NOGA ou Nomenclature générale des activités économiques, introduite par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cependant, la NOGA n'est pas utilisée

comme classification des branches économiques, mais comme celle des produits. Elle est identique dans les quatre premiers niveaux à la classification NACE de l'UE.

### **Panier-type et pondérations**

Le panier-type et les pondérations constituant les différents indices de prix sont établis à partir de diverses sources. Pour l'indice des prix à la consommation (IPC), la principale source est donnée par les enquêtes sur budget des ménages (EBM). Les pondérations de l'indice des prix à la production sont établies à partir de la valeur de la production brute des différents biens, ou à partir du chiffre d'affaires (généralement plus facilement disponible) si on néglige les changements de stocks et les biens d'équipements fabriqués pour les besoins de l'entreprise. Pour l'indice des prix à l'importation, c'est la statistique du commerce extérieur qui permet de calculer les pondérations.

### **Parité de pouvoir d'achat**

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) montrent combien d'unités monétaires d'un pays sont nécessaires pour obtenir une quantité donnée de biens et services. Leur calcul repose sur les prix relevés dans les différents pays pour un panier de biens et de services représentatifs. Contrairement aux taux de change, les PPA sont un indicateur plus adapté pour la comparaison internationale du produit intérieur brut réel, de la parité de pouvoir d'achat de la monnaie ou des revenus. Elles servent, entre autres, à des analyses économiques d'organisations internationales ou au calcul de la quote-part de chaque pays au Fonds monétaire international.